

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de Tennis Québec qui a eu lieu le mardi 9 juillet 2024, à 9:30 am, en présentiel et en visioconférence, au siège social de Tennis Québec au 285, Gary-Carter, à Montréal.

Assistent à l'assemblée en présence ou en visioconférence: voir liste en annexe.

Assistent également comme invités: David Marandon et Mathieu Provencher, Tennis Québec, et Me Claude Gendron.

1. Ouverture de la réunion et désignation du président et du secrétaire de l'assemblée

Le quorum pour l'assemblée générale est vérifié et atteint.

Madame Christiane Bergevin, la présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à toutes les personnes assistant à la réunion et les remercie de leur présence. Elle remercie également les membres actuels du conseil d'administration pour leur engagement et le travail accompli au cours de l'année terminée.

Ses remerciements vont aussi à la directrice générale, madame Andréanne Martin, et à toute l'équipe de Tennis Québec pour leur travail de l'année dernière ainsi qu'à messieurs David Marandon pour l'organisation de la logistique d'une assemblée virtuelle et à Mathieu Provencher comme secrétaire de la réunion.

Madame Bergevin évoque ensuite de façon générale le travail accompli et les dossiers traités pour la vision 2.0 de Tennis Québec et souligne l'emphase mise sur les priorités établies dans la planification stratégique.

Elle termine en mentionnant le rayonnement exceptionnel des athlètes québécois sur la scène internationale de tennis.

Madame Bergevin demande finalement que soit confiée à Me Claude Gendron la présidence de l'assemblée et à monsieur Mathieu Provencher, le rôle de secrétaire de cette dernière et que ceux-ci agissent également respectivement comme président et secrétaire d'élection lors du vote à cet effet au cours de cette assemblée.

RÉSOLUTION: AGA/ 466, 9-07-2024

« Il est proposé, secondé et résolu que Me Claude Gendron agisse à titre de président de l'assemblée et que Mathieu Provencher soit désigné comme secrétaire de cette assemblée et que ceux-ci agissent également respectivement comme président et secrétaire d'élection pour l'élection des administrateurs. »

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée fait lecture de l'ordre du jour qui a déjà été transmis par courriel aux membres précédemment à la réunion. Il s'agit des points suivants:

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des dernières réunions
3. Présentation du Rapport annuel
4. Rapport du trésorier
5. Choix du président et secrétaire de l'élection des administrateurs
6. Élection des administrateurs
7. Nomination des experts-comptables
8. Varia

RÉSOLUTION: AGA/467, 9-07-2024

« Il est proposé, secondé et résolu que l'ordre du jour, tel que lu, soit adopté. »

3. Adoption des procès-verbaux des récentes réunions des membres

Le président fait référence au procès-verbal de la réunion des membres du 27 juin 2023 ainsi qu'à ceux de l'assemblée extraordinaire des membres des 27 juin 2023 et 24 avril 2024. Ces procès-verbaux ont été transmis aux membres par courriel précédemment à cette assemblée.

RÉSOLUTION: AGA/ 468, 9-07-2024

« Il est proposé, secondé et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle du 27 juin 2023 ainsi que ceux des assemblées extraordinaires des 27 juin 2023 et 24 avril 2024 soient adoptés. »

4. Présentation du Rapport annuel 2023-2024

Madame Andréanne Martin, fait un survol du Rapport annuel 2023-2024 déjà transmis aux membres précédemment à la réunion. Madame Martin souligne que c'était la première année

de la mise en action du nouveau plan stratégique et la direction peut être fière du travail accompli. Elle invite les membres à consulter le rapport complet sur le site de Tennis Québec.

Madame Martin répond ensuite à quelques questions des membres et termine en remerciant l'équipe permanente, les contractuels, les membres du conseil d'administration, les comités, les personnes qui gravitent autour de Tennis Québec et sans oublier les membres, les licenciés, les organisations de tennis extérieurs (OTE) et les centres de tennis intérieurs (CTI).

5. Rapport du trésorier

M. David Raymond, le trésorier, étant absent, monsieur. David Hood, membre du Comité d'audit, présente donc les états financiers 2023-2024.

Monsieur Hood indique qu'il y a une évolution des produits au cours des dernières années, marquée par une hausse des subventions et des cotisations et inscriptions. Il poursuit avec les dépenses, les plus gros postes étant les programmes, les tournois et les formations. Il souligne que Tennis Québec est en bonne santé financière avec un excédent de plus de 100K \$.

La hausse d'environ 20 000 \$ pour les intérêts et frais bancaires a suscité des questions. Monsieur Hood indique qu'il s'agit d'un intitulé standard pour ce poste de dépenses mais que ce poste comprend d'autres items, à savoir majoritairement des frais «PayPal» pour la plateforme utilisée pour le paiement des licences ainsi que pour les inscriptions aux tournois.

Une question est soulevée quant l'appui pour les tournois internationaux. Monsieur Hood indique, à cet égard, que Tennis Québec partage 333K \$ en subvention avec les organisateurs de tournois pour les aider dans la réalisation de tournois nationaux et internationaux. Les subventions proviennent des gouvernements et de Tennis Canada.

Une autre question est soulevée quant à la disponibilité de financement pour un projet en accessibilité, tel qu'évoqué dans la planification stratégique. Madame Martin indique que ce sont des programmes de Tennis Canada et des gouvernements. Tennis Québec n'a pas ce type de subventions disponibles.

6. Élection des administrateurs

Madame Sophie Langlois, administratrice et membre du Comité d'élection, fait un résumé du processus de recrutement des nouveaux candidats et d'analyse des candidatures reçues. Le Comité d'élection était formé de trois personnes (Alain Bergeron, Sophie Langlois et Andréanne Martin). Le Comité a lancé un appel de candidature le 23 novembre dernier et a reçu 23 propositions. A noter que six de ces candidatures provenaient des membres actuels du conseil d'administration dont le mandat arrivait à échéance et qui étaient disposés à renouveler leur mandat.

Le rapport du Comité a été transmis aux membres par courriel précédemment à cette assemblée comprenant sa recommandation et des notes biographiques des candidats recommandés.

Madame Langlois mentionne que tous les candidats étaient fort intéressants. Un processus de sélection rigoureux comprenant des rencontres et entrevues a donc été mené en tenant compte notamment des exigences de nos règlements généraux, des besoins de continuité dans les dossiers du conseil, de l'expérience et des compétences des candidatures et de leur complémentarité, et de la mission et des valeurs de Tennis Québec.

A la suite de ce processus, le Comité a retenu et recommande les deux nouvelles candidatures suivantes : madame Annique Picard et monsieur Olivier Thibault. Le Comité d'élection a aussi retenu et recommande le renouvellement des mandats des administrateurs actuels dont le mandat arrivait à échéance avec cette assemblée, à savoir en ordre alphabétique, madame Christiane Bergevin, monsieur Sylvain Fortier, madame Ann-Marie Gagné, monsieur David Hood, madame Cristina Popescu et monsieur David Raymond.

Ces recommandations ont obtenu l'appui du Comité de gouvernance, d'éthique et de déontologie et du Conseil d'administration.

RÉSOLUTION: AGA/ 469, 9-07-2024

« Il est proposé, secondé et résolu que les administrateurs suivants soient élus pour une période de deux années, comme prévu à nos règlements généraux: en ordre alphabétique: Christiane Bergevin, Sylvain Fortier, Ann-Marie Gagné, David Hood, Annique Picard, Cristina Popescu, David Raymond et Olivier Thibault. »

7. Nomination des experts-comptables

Monsieur David Hood présente sa recommandation de poursuivre avec la même firme d'experts-comptables que pour l'année terminée, à savoir la firme APSV comptables professionnels agréés inc. Monsieur Hood indique que leur travail et collaboration ont bien répondu aux attentes.

Considérant les exigences gouvernementales, la mission recommandée pour la prochaine année est une mission d'audit plutôt que d'examen.

RÉSOLUTION: AGA/ 470, 9-07-2024

« Il est proposé, secondé et résolu que la firme APSV comptables professionnels agréés inc soit mandatée à titre d'experts-comptables pour les états financiers de Tennis Québec pour l'année 2024-2025 et que leur mandat en soit un d'audit »

6. Varia

Aucun point additionnel n'étant requis ou proposé à l'ordre du jour, le président d'assemblée ouvre la période de questions aux membres.

Quelques questions sont adressées à madame Andréanne Martin concernant le rôle des associations régionales.

9. Levée de l'assemblée

Le président d'assemblée invite madame Bergevin à adresser quelques mots à l'assemblée avant de terminer la réunion.

Madame Bergevin remercie Me Claude Gendron pour sa présidence de l'assemblée et Mathieu Provencher pour avoir agi comme secrétaire.

De plus, elle souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres du conseil et transmet ses félicitations aux membres dont le mandat a été renouvelé.

Elle termine avec des remerciements spéciaux à madame Andréanne Martin qui vient de terminer son poste de directrice générale au cours des derniers jours en soulignant son précieux et très soutenu engagement des dernières années auprès de Tennis Québec et sa passion pour notre sport en lui souhaitant bonne chance dans ses nouvelles attributions.

RÉSOLUTION: AGA/ 471, 9-07-2024

« Il est proposé, secondé et résolu de lever l'assemblée à 10h39. »

Mathieu Provencher, secrétaire